



**2021 Sail Canada
Instructor Certification
COVID-19 Accommodations**

Dear Sail Canada Instructor,

As we continue to work together to ensure that Sailing in Canada is safe and accessible for everyone, we have extended our efforts to ensure instructor certification and recertification is possible.

CANSail Instructors

Before you proceed, please review the [2021 CANSail Instructor Certification Changes](#). The changes implemented for 2021 may address some of the concerns you have about your certification and/or prerequisites. Please also take a moment to review your [Sail Canada profile](#) and the status of your certifications and prerequisites.

1. If you have expired prerequisites and are unable to renew them online or in a safe environment, Sail Canada or your provincial sailing association may extend them so that you can register for the year. Extensions may be granted to Dec. 31, 2021. This includes;
 - a. Standard First Aid and CPR C
 - b. Boat Safety
2. If your instructor level expires after Dec. 31 2020, and requires recertification or evaluation and an evaluator is not available, Sail Canada or your Provincial Sailing Association may extend your expiry date. Extensions may be granted to Dec. 31, 2021 if required.

Cruising Instructors

1. Cruising Instructors needing further evaluations or "*In Training*" may be granted until Dec. 31, 2021 to complete these evaluations
2. If you have expired prerequisites and are unable to renew them online or in a safe environment, Sail Canada or your provincial sailing association may extend them so that you can register for the year. Extensions may be granted to Dec. 31, 2021. This includes;
 - a. Standard First Aid and CPR C
 - b. Marine Medical / Proof of Physical Competency
3. Cruising Instructors who need to recertify, can apply to Sail Canada with their teaching hours logged before COVID-19 had major implications on teaching courses.

Sail Canada and our partners are dedicated to ensuring that with your help, we continue to build a strong resilient sailing community. Please don't hesitate to contact Sail Canada or your provincial sailing association with any questions you may have about your certifications.

Sail Canada will continue to monitor the situation and will work hard to keep our member clubs informed on a weekly basis in collaboration with our provincial partners.

Please, everyone, stay safe and practice social distancing and follow the guidelines and recommendations of your local government and the National Sports Medicine Advisory Council.

**2021 Voile Canada
Certification d'instructeur
Adaptations COVID-19**

Chers instructeurs de Voile Canada,

Alors que nous continuons de travailler ensemble afin de veiller à ce que Voile Canada soit sécuritaire et accessible pour tous et toutes, nous avons déployé des efforts supplémentaires pour garantir que la certification et la recertification des instructeurs soient possibles.

Instructeurs VoileCAN

Avant de commencer, veuillez prendre le temps de consulter les [changements dans la certification des instructeurs VoileCAN 2021](#). Les changements mis en œuvre pour 2021 aborderont certaines préoccupations que vous avez au sujet de la certification et des préalables. Prenez également le temps de réviser votre [section Membre de Voile Canada](#) ainsi que l'état de vos certifications et de vos préalables.

1. Si les conditions préalables sont expirées et que vous ne pouvez pas les renouveler en ligne ou dans un environnement sûr, Voile Canada ou votre association provinciale de voile les prolongera afin que vous puissiez demeurer inscrit pour l'année. Des extensions peuvent être accordées jusqu'au 31 décembre 2021, au besoin. Ceci comprend :
 - a. Premiers soins standard et RCR C
 - b. Sécurité nautique
2. Si vous avez un niveau d'instructeur expiré, nécessitant une recertification par évaluation, Voile Canada ou votre association provinciale de voile prolongera votre date d'expiration. Des extensions peuvent être accordées jusqu'au 31 décembre 2021, au besoin.

Instructeurs de croisière

1. Les instructeurs de croisière ayant besoin d'évaluations supplémentaires ou « en formation » peuvent avoir jusqu'au 31 décembre 2021 pour terminer ces évaluations.
2. Si les conditions préalables sont expirées et que vous ne pouvez pas les renouveler en ligne ou dans un environnement sûr, Voile Canada ou votre association provinciale de voile les prolongera afin que vous puissiez demeurer inscrit pour l'année. Des extensions peuvent être accordées jusqu'au 31 décembre 2021, au besoin. Ceci comprend :
 - a. Premiers soins standard et RCR C
 - b. Médecine maritime / Preuve de compétence physique
3. Les instructeurs de croisière qui doivent être recertifiés peuvent présenter une candidature à Voile Canada en précisant leur nombre d'heures d'enseignement enregistré avant la pandémie de la COVID-19, qui a eu d'importantes répercussions sur les heures d'enseignement.

Voile Canada et ses partenaires sont déterminés à s'assurer qu'avec votre aide, nous continuons à bâtir une solide communauté de voile. N'hésitez pas à contacter Voile Canada ou votre association provinciale de voile pour toute question que vous pourriez avoir au sujet de vos certifications.

Voile Canada continuera de surveiller la situation et travaillera durement pour tenir nos clubs membres informés chaque semaine en collaboration avec nos partenaires provinciaux.

Veuillez, tout le monde, rester en sécurité et pratiquer la distanciation sociale et suivre les directives et les recommandations de votre gouvernement local et du Conseil consultatif national de médecine sportive.